



Géode coaching

N° SIRET : 884 101 817 000 10 - N° DNA : 84380808738

Programme de formation Bilan de Compétences

Objectifs

Le bilan de compétences réalisé par un professionnel de l'accompagnement permet :

- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- de définir son projet professionnel (et, le cas échéant, un projet de formation) réaliste et réalisable.
- d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

En cela, il permet de faire un point sur son parcours, d'identifier l'ensemble de ses ressources (intérêts, motivations, valeurs, ses compétences, ses qualités, ses axes de progression) et de définir un projet professionnel en lien avec ses attentes.

Le bilan de compétences permet également de se projeter et de prendre en main son avenir professionnel de façon plus sereine.

Le résultat attendu est un projet professionnel qui conduit à :

- Améliorer son niveau de satisfaction au travail,
- Reprendre confiance en ses compétences
- Développer son employabilité,
- Sécuriser son parcours.
- Se donner un cap professionnel

Le public visé

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés,
- les travailleurs indépendants, gérants de sociétés etc..

Les pré requis

Savoir lire et écrire en français.

Personnes en situation de handicap

Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin.

Nous contacter pour toute demande particulière à ce sujet.

Déroulement du bilan de compétences

Accueil

Présentation de la démarche du bilan

Analyse de votre demande

Détermination de la formule la plus adaptée à votre projet

Présentation et étude des solutions de financements

Phase préliminaire

Définir vos attentes et vos besoins

Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan



Géode coaching

N° SIRET : 884 101 817 000 10 - N° DNA : 84380808738

Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs

Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

Phase d'investigation

Bilan personnel et professionnel

Analyse des motivations et centres d'intérêt

Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles

Exploration de nouvelles pistes d'évolution professionnelles et alternatives

Phase de conclusion

Validation du plan d'action

Identification des compétences mobilisables dans votre nouveau projet, ainsi que des motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché

Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments en fonction de votre projet

Une synthèse est coconstruite avec le bénéficiaire, reprenant tous les points abordés et servant de point d'appui au projet

Méthodes, ressources, modalités d'évaluation

Votre conseiller référent vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes reconnus
- Des outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires
- Des outils de priorisation, d'analyse du parcours et des changements
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Des outils de recherche métier
- La remise d'un document de synthèse opérationnel

Les moyens

- Une consultante certifiée coach professionnelle et expérimentée en bilan de compétences et mobilité professionnelle
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et garantissant la confidentialité
- Un support d'enquête métier
- Des documents de synthèses opérationnels

L'évaluation

A la fin du bilan de compétences nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6 mois).

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- À l'issue du bilan de compétences, une synthèse de votre bilan de compétences vous est délivrée
- Au cours du bilan de compétences, le(la) bénéficiaire remplit une attestation de présence
- À l'issue du bilan de compétences, le(la) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation et de la prestation
- Six mois après la remise de la synthèse, la formatrice reprend contact avec le(la) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique)



Géode coaching

N° SIRET : 884 101 817 000 10 - N° DNA : 84380808738

Durée du bilan de compétences

La durée d'un bilan peut varier de **3 à 5 mois en moyenne** et comprend un point de suivi à 6 mois de la date de fin de la prestation.

Modalités de déroulement et d'accès à la formation

Les séances peuvent se dérouler en présentiel (Grenoble centre), en distanciel ou mixte, selon le choix du (de la) bénéficiaire.

Le prestataire s'engage à remettre au bénéficiaire, avant le démarrage de la prestation :

- La plaquette d'information
- Le programme détaillé de la formation
- Le livret d'accueil
- Un devis
- Le nom du formateur avec la mention de ses titres ou qualités
- Les horaires, le planning prévisionnel
- Les modalités pédagogiques
- Les modalités d'évaluation de la formation
- Le règlement intérieur applicable à la formation
- Les tarifs et les modalités de règlement
- Les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de formation

Modalités et délais d'accès à la formation

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil (gratuit et sans engagement), au plus tard dans la semaine suivante.

La prestation commence après validation du financement, à l'issue de la période de rétractation prévue dans les CGV (14 jours).

Nous recevons uniquement sur rendez-vous.

Tarif et durée

Formule classique 24h :

- Entretiens individuels : 16h
- Supports de formation : 5 livrets supports
- Coût : 1990€ nets de taxe

Les possibilités de financement de votre bilan

- CPF (compte personnel de formation)
- Financement employeur
- France Travail
- Financement personnel
- Co-financement



Géode coaching

N° SIRET : 884 101 817 000 10 - N° DNA : 84380808738

Déontologie

Le cabinet Géode coaching s'engage à respecter la charte de déontologie précisant les points suivants :

1. Respecter le consentement du bénéficiaire
2. Ne pas faire de prosélytisme sur le bilan de compétences lors de l'entretien d'accueil et de présentation du cabinet.
3. Etablir une convention tripartite précisant notamment la nature des informations transmises au prescripteur.
4. Respecter le secret professionnel (les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans de compétences sont soumises aux dispositions de l'art des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent)
5. La nature et la teneur des investigations menées par le prestataire : les informations demandées au bénéficiaire doivent présenter un lien direct avec l'objet du bilan de compétences. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi, dès lors que les questions remplissent les conditions précédemment citées.
6. Le bilan est organisé en 3 phases identifiables (Preliminaire, Investigation et Conclusion) dans le respect de la loi Avenir professionnel
7. Notion de propriété du bilan : le bénéficiaire est seul destinataire des résultats du document de synthèse. Les résultats totaux ou partiels sont conditionnés à l'autorisation du bénéficiaire et sont définis dans la convention tripartite.
8. L'intégralité des résultats du bilan de compétences doit être restituée au bénéficiaire
9. Le document de synthèse est établi par le prestataire sous sa seule responsabilité. Il doit être présenté avant sa rédaction finale, au bénéficiaire pour d'éventuelles modifications.
10. Le recours à des méthodes / techniques fiables.
11. Neutralité : S'abstenir de manifester ses croyances religieuses, opinions politiques et philosophiques à l'égard des autres.
12. Détruire l'intégralité des documents à l'issue du Bilan « Les documents élaborés pour la réalisation d'un bilan de compétences sont aussitôt détruits par l'organisme prestataire, toutefois le document de synthèse pourra être conservé sur demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation ; dans cette hypothèse, ils ne pourront être gardés plus d'un an (art R.6313-7 et L. 6313-4 du code du travail).

Contact : nathalie.moreau@geodecoaching.fr